



DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

Portant sur les projets de règlement suivants :

- [N° 2021-311 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 2018-242 AFIN DE CRÉER UNE NOUVELLE CATÉGORIE D'USAGE « C-5A » ET DE MODIFIER LA GRILLE DES USAGES 409](#)
- [N° 2021-313 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2018-242 AFIN DE MODIFIER LES LIMITES DE LA ZONE 303 AU DÉTRIMENT DE LA ZONE 612 ET CERTAINES DISPOSITIONS DU CHAPITRE 5 \(USAGES INDUSTRIELS\)](#)
Les zones contiguës sont : 106 – 124 – 402 – 403 – 612

AVIS est, par la présente, donné aux personnes ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire :

QUE les projets de règlement 2021-311, 2021-313 et 2021-314 contiennent des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire applicable à l'ensemble du territoire;

RÉSUMÉ

Le projet de règlement n° 2021-311 a pour objet de modifier le règlement de zonage 2018-242 afin de créer une nouvelle catégorie d'usage « C-5A – commerces artisanaux » et de modifier la grille des usages 409 »

Le projet de règlement n° 2021-313 a pour objet de modifier les limites de la zone 303 au détriment de la zone 612 et certaines dispositions du chapitre 5 (usages industriels).

Pour que la demande de référendum soit valide, la municipalité devra avoir reçue au moins 12 demandes de personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

En raison de la pandémie de COVID-19, la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter durera 21 jours à partir du présent avis et la transmission de demandes écrites à la municipalité tiendra lieu de registre. La municipalité acceptera toutes les demandes de référendum, qu'elles soient transmises par courrier postal ou par courriel (dg@rougemont.ca), à la condition qu'elles contiennent les pièces et les renseignements requis pour établir la validité, soit :

- Indiquer clairement la zone d'où elle provient, le numéro et la description du règlement concerné ;
- Établir l'identité de la personne qui fait la demande et son droit de signer le registre. Les demandes devront donc être accompagnées de copies de pièces d'identité;
- Être reçue au plus tard le **7 janvier 2022**.

Toute personne peut consulter le second projet de règlement sur le site internet de la Municipalité : et obtenir les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une telle demande.

QUE les projets de règlement peuvent être consultés sur le site Internet de la Municipalité, en consultant le lien : <https://www.rougemont.ca/avis-publics/> ou en en faisant la demande par courriel : dg@rougemont.ca

Donné à Rougemont, ce 17^e jour du mois de décembre 2021.

Kathia Joseph, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Kathia Joseph, résidant à Rougemont, greffière-trésorière de la municipalité de Rougemont certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci à deux endroits différents dans la municipalité le 17^{ième} jour du mois de décembre 2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 17 novembre 2021.

Kathia Joseph, OMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière